

## L'AFMC fait le point pour les étudiants

Semaine du 18 mai

Tous ces changements et cette incertitude sont très stressants. Les responsables de l'éducation et les leaders étudiants de tout le pays collaborent afin de garantir aux étudiants la meilleure expérience éducative possible. Nous faisons ci-dessous le point sur un certain nombre de questions :

### **EACMC, partie I**

Plusieurs étudiants qui ont tenté de s'inscrire à l'EACMC, partie I, les 12 et 13 mai derniers, ont fait état de problèmes importants. Un certain nombre d'échanges ont eu lieu entre la direction du CMC, la FEMC et la FMEQ, divers Comités de l'AFMC (Doyens de l'EMPr et de l'EMPo, Doyens des Affaires étudiantes) et les membres du Conseil d'administration de l'AFMC. Nous sommes tous bien conscients du stress et des difficultés qu'ont connues de nombreux étudiants. Nous sommes également au fait des préoccupations concernant l'administration des examens dans le futur et nous nous engageons à unir nos forces pour défendre un processus qui favorisera la réussite des étudiants.

### **Calendriers du NRMP et de l'ERAS pour le jumelage de 2021**

Vous trouverez ici de l'information relative aux calendriers de jumelage et à la manière dont les stagiaires canadiens peuvent être touchés : <https://mk0nrmp3oyqui6wqfm.kinstacdn.com/wp-content/uploads/2020/05/NRMP-FAQ-13May2020-final.pdf>

### **Processus entourant le jumelage de 2021**

Nous avons amorcé les travaux en vue de développer et de rationaliser les processus pour le jumelage de 2021 sur la base des nouveaux calendriers. Trois sous-comités du Comité de l'AFMC sur le jumelage des résidents (CAJR) ont été créés et chargés d'élaborer les processus pour le jumelage de 2021.

Mis sur pied avant la COVID-19, le CAJR se compose de représentants des Comités de l'AFMC (Doyens de l'EMPr, Doyens de l'EMPo, Affaires étudiantes), du Conseil d'administration de l'AFMC, des fédérations étudiantes (FEMC, FMEQ, MRC, FMRQ) et de CaRMS.

Les fédérations étudiantes sont représentées dans les deux premiers sous-comités ci-dessous. Le sous-comité sur les entrevues virtuelles est coprésidé par le président de la FEMC.

Voici les sous-comités :

- 1. Le sous-comité sur l'examen des demandes et des dossiers** a pour mandat d'émettre des recommandations relatives au contenu et à la qualité des demandes, ainsi qu'au processus d'examen des dossiers

**2. Le sous-comité sur les entrevues virtuelles et le recrutement par les programmes a pour mandat d'émettre des recommandations sur les processus d'entrevues virtuelles, le meilleur moyen de communiquer avec les candidats et la façon dont les candidats peuvent se faire connaître auprès des programmes.**

**3. Le sous-comité technique a pour mandat d'examiner comment simplifier les exigences relatives au jumelage, améliorer les processus de transmission des dossiers et des listes de classement et rationaliser la technologie en ce qui concerne l'interface entre CaRMS, les bureaux de l'EMPo et les bureaux des programmes.**

### **Jumelage 2022**

Aucune décision n'a été prise à ce jour concernant le calendrier du jumelage de 2022.

### **Stages à option pour étudiants visiteurs**

Aucune modification n'a été apportée à l'état des stages à option par rapport à la précédente mise à jour datée de la semaine du 11 mai 2020.

### **Reprise des stages d'externat**

Selon les prévisions, un premier groupe d'étudiants au Canada reprendra les stages d'externat le 25 mai 2020. La date de retour la plus tardive est fixée au 6 juillet 2020. Les facultés travaillent d'arrache-pied pour planifier et s'adapter aux besoins. Certaines décisions devront être prises en fonction de facteurs locaux, régionaux ou provinciaux, mais la collaboration et les discussions se poursuivent dans tout le pays.

### **Santé mentale et mieux-être**

De nouvelles tensions se manifesteront à mesure que les étudiants reprendront leurs fonctions cliniques. Les étudiants qui éprouvent des difficultés à s'adapter à leur retour aux activités cliniques disposent d'un certain nombre de ressources locales et nationales. Les bureaux des Affaires étudiantes de chaque université sont bien préparés pour les aider. Il faut toujours rappeler aux membres de la profession que le fait de demander de l'aide est loin d'être un signe de faiblesse, bien au contraire.